

01.12.2023 – 09:45 Uhr

## Une augmentation du taux d'intérêt de référence met les bénéficiaires de PC en difficulté

Zurich (ots) -

**La deuxième augmentation du taux d'intérêt de référence hypothécaire en un an plonge les personnes vivant avec le minimum vital dans la détresse. Une personne à la retraite sur six vit déjà à la limite du seuil de pauvreté. Les aides destinées au paiement du loyer prévues dans le cadre des prestations complémentaires sont insuffisantes.**

Pour la plupart des gens, le loyer représente le principal poste de dépenses mensuelles. Une charge qui va encore s'alourdir, puisque l'Office fédéral du logement a décidé, pour la deuxième fois en moins d'un an, d'augmenter le taux d'intérêt de référence hypothécaire. Ce taux influe de manière décisive sur le montant des loyers dans toute la Suisse et impacte ainsi lourdement une partie importante de la population, en particulier les quelque 179 000 bénéficiaires de prestations complémentaires (PC) à l'AVS qui vivent à la maison.

Aujourd'hui en Suisse, plus de 300 000 personnes de plus de 65 ans vivent à la limite ou sous le seuil de pauvreté. 12,3% des personnes âgées perçoivent des PC à l'AVS, une prestation sociale sous condition de ressources destinée à garantir une existence correcte à nos concitoyennes et concitoyens âgés. Dans le calcul des PC, le loyer est intégré jusqu'à un montant-limite donné – ce sont les montants maximaux reconnus au titre du loyer. La nouvelle augmentation du taux d'intérêt de référence hypothécaire met les bénéficiaires de PC en grande difficulté. Comme l'explique Alain Huber, directeur de Pro Senectute Suisse : « S'ils ont épuisé le montant maximal dont ils bénéficient, ils doivent faire d'importants sacrifices qui touchent d'autres besoins vitaux pour pouvoir faire face à la hausse du loyer. »

Les montants maximaux reconnus au titre du loyer ont été adaptés pour la dernière fois en 2023. Depuis, les loyers ont continué à augmenter. Alors que l'on se trouve encore en pleine phase de transition de la nouvelle LPC, les aides prévues pour les loyers ne sont déjà plus en phase avec le rythme de l'augmentation des coûts. Le nombre de bénéficiaires de PC qui se retrouvent dans l'incapacité de payer leur loyer progresse à nouveau.

### Lier les montants maximaux reconnus au titre du loyer à l'évolution des taux d'intérêt

« La loi ne tient pas suffisamment compte des évolutions sur le marché du logement », souligne encore Alain Huber. Pro Senectute estime par conséquent qu'il est urgent d'introduire un mécanisme permettant de lier les montants maximaux reconnus au titre du loyer au taux d'intérêt de référence hypothécaire et ce, le plus vite possible.

### Pro Senectute

*Pro Senectute est la plus grande et la plus importante organisation spécialisée dans les questions liées à la vieillesse et proposant des prestations aux personnes âgées et à leurs proches en Suisse. Nous conseillons gratuitement les seniors dans plus de 130 bureaux de consultation. À travers des prestations variées et des offres spécifiques, nos 1800 collaboratrices et collaborateurs ainsi que nos 19 300 bénévoles offrent un soutien aux personnes âgées dans tous les domaines liés à la vieillesse. Environ 700 000 personnes retraitées et leurs proches en profitent déjà. Pro Senectute est certifiée par le label de qualité ZEWO. [www.prosenectute.ch](http://www.prosenectute.ch)*

Contact:

Pro Senectute Suisse, Peter Burri Follath, responsable Communication,  
téléphone : 044 283 89 43, e-mail : [medien@prosenectute.ch](mailto:medien@prosenectute.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002565/100914090> abgerufen werden.